

Repas pour les Seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de Pierrelaye (CCAS) propose un service de portage de repas à domicile pour les séniors et les personnes fragilisées ou en situation de handicap.



© ?

Le centre social de Pierrelaye, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), propose pour sa part aux seniors une inscription au déjeuner au Foyer restaurant.

Le portage des repas

Ce service est à votre disposition 7 jours sur 7 et peut être mis en place rapidement pour la durée et le rythme de votre choix. Les tarifs sont établis en fonction de vos ressources.

La demande se fait auprès du CCAS de Pierrelaye avec les éléments suivants :

- un justificatif de domicile
- la photocopie du dernier avis d'imposition
- une pièce d'identité

Actuellement une trentaine de pierrelaysiens bénéficient de ce service.

Barème des quotients en euros Tarifs depuis le 1er septembre 2015

De 0 à 500 euros	2,90 euros
De 501 à 650 euros	3,80 euros
De 651 à 800 euros	4,80 euros
De 801 à 950 euros	5,80 euros
De 951 à 1100 euros	6,80 euros
De 1101 à 1250 euros	7,00 euros
De 1251 à 1400 euros	7,50 euros
Plus de 1401	8,20 euros

Les repas du Foyer Restaurant

Le centre social de Pierrelaye, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), propose également aux seniors l'inscription au déjeuner au Foyer restaurant.

Les tarifs sont établis en fonction de vos ressources par le centre social.

La demande se fait auprès du centre social de Pierrelaye avec les éléments suivants :

- un justificatif de domicile
- la photocopie du dernier avis d'imposition
- une pièce d'identité

Actuellement une dizaine de pierrelaysiens bénéficient de ce service.

Tarif par repas

Barème Participation communale depuis le 1er janvier 2012

De 0 à 500 euros	70%	1,30 euros
De 501 à 650 euros	60%	1,70 euros
De 651 à 800 euros	50%	2,35 euros
De 801 à 950 euros	40%	2,55 euros
A partir de 951 euros	30%	3,00 euros
Extérieur		6,30 euros
Contact		

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. 01 34 32 41 90

ccas@ville-pierrelaye.fr

Centre Social (agr   par la CAF)

T  l. 01 34 32 41 90

accueil-social@ville-pierrelaye.fr